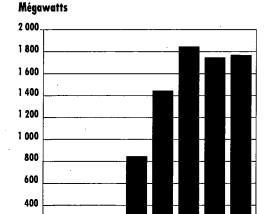
BESOINS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ N'APPARAISSANT PAS DANS LES PLANS DE DÉPENSE DU GOUVERNEMENT



Source : Secretaria de Energia, Minas e Industrias Paraestatal (SEMIP), Secrétariat à l'énergie, aux mines et à l'industrie

1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003

200

Avec le scénario de demande élevée du *SEMIP*, le pays aura besoin de 14 639 mégawatts de nouvelle capacité de production pour répondre à la demande prévue d'électricité en l'an 2003. Avec les travaux qu'elle a entrepris, la *CFE* sera en mesure de produire seulement 6 479 mégawatts. Le Mexique aura donc besoin d'une capacité additionnelle de production de 8 160 mégawatts venant du secteur privé.

Au début de 1995, la *CFE* a tenu compte de ces nouvelles priorités. En février, un consortium de sociétés d'ingénierie et d'entreprises publiques américaines et mexicaines a obtenu une concession pour construire une centrale thermoélectrique dans le nord de l'État de Chihuahua. La centrale, appelée *Samalayuca II*, aura une capacité totale de production de 700 mégawatts répartie en trois unités distinctes de production. L'ensemble sera construit au coût de 650 millions de dollars US en périphérie de Ciudad Juárez, près de la frontière avec El Paso, au Texas.

Parmi les partenaires, il y a une filiale de l'entreprise d'ingénierie et de construction mexicaine Ingenieros Civiles Asociados (Grupo ICA), la société d'ingénierie Bechtel Enterprises, la multinationale géante General Electric et la société publique implantée au Texas, El Paso Natural Gas. Le consortium concevra, réalisera et financera la construction de la centrale qui sera ensuite louée à la CFE. D'après le président de Grupo ICA, Samalayuca II est la première centrale financée en totalité par des fonds privés et sans avoir recours à des garanties d'emprunt du gouvernement.

Un projet antérieur dans l'État de Coahuila, près de la frontière américaine, a été abandonné. Ce projet de centrale thermique, connu sous le nom de *Carbón II*, a éprouvé des difficultés quand les principaux partenaires ont demandé le droit de fixer les tarifs d'électricité générée par la centrale afin de payer l'équipement antipollution coûteux.

Une autre installation de production d'électricité en est à l'étape de la planification. Il s'agit de la centrale alimentée au gaz de *Mérida III* dont la construction devrait commencer en 1995. *Mérida III* utilisera du gaz naturel et des carburants résiduels en cas de besoin. Le projet sera alimenté en gaz au moyen d'un gazoduc venant de *Ciudad PEMEX* à Tabasco. *Mérida III* sera différent du projet *Samalayuca II* en ce sens que les sociétés privées assureront la gestion et l'exploitation des installations une fois les travaux de construction terminés. L'électricité produite à cette centrale de 440 mégawatts sera alors vendue à la *CFE*.

En août 1995, la *CFE* a annoncé qu'elle allait lancer d'ici peu des appels d'offres pour la construction de six centrales électriques. L'annonce précisait que, d'ici l'an 2000, la *CFE* aurait besoin de 13 nouvelles centrales électriques d'une valeur d'environ 8,5 milliards de dollars US et qui devrait être construite par des producteurs privés. Il est fort probable qu'il s'agira d'ententes du type construction-location-transfert (CLT) permises par la loi mexicaine.

Les spécialistes du domaine signalent que le plan décennal de développement du secteur mexicain de l'électricité est défaillant à plusieurs titres. Il repose en effet sur des projections de croissance du PIB qui ne sont plus réalistes. Il ne tient pas non plus compte des effets des politiques à venir de détermination du prix de l'énergie.

